

SNUDI 29

FO

GUIDE DE L'ADHERENT



SNUDI-Force Ouvrière 29

5 rue de l'Observatoire - 29200 BREST

snudifo29@gmail.com

Tel : 06.80.65.04.27

Cher(e) adhérent(e),

Nous t'adressons au nom de l'ensemble des adhérents du Snudi-FO29 nos remerciements pour ton adhésion : chaque adhésion contribue au renforcement du syndicat, et à la protection solidaire de chacun des membres.

Tu trouveras ci-joint ta carte d'adhérent, ainsi que ton reçu fiscal.

Dans un contexte difficile pour les salariés, grâce à toi, le Snudi-FO poursuit sa progression et se renforce aux côtés des collègues du Finistère pour permettre la défense de nos droits et de nos conditions de travail, comme il se renforce partout en France.

Par ton adhésion, tu contribues à faire exister le syndicat indépendant : tu nous permets de défendre tous les dossiers, individuels comme collectifs et d'agir pour faire avancer les revendications des personnels.

Nous te remercions pour ton aide, ton soutien et ton engagement.

Chaque adhésion apporte au syndicat :

- les moyens financiers de fonctionner,
- une dotation du syndicat national en terme de décharges syndicales permettant d'agir concrètement, suivre et défendre les dossiers des adhérents.

N'hésite pas à tout moment :

- à participer aux réunions d'informations syndicales et aux formations que nous organisons,
- à nous solliciter pour organiser une réunion syndicale sur ton école, sur un temps de midi par exemple ou après la classe,
- à nous informer de la situation sur ton école ou ton secteur,
- à nous interroger quel que soit le sujet, et notamment en participant à l'Assemblée Générale annuelle durant laquelle nous débattons démocratiquement de notre cahier de revendications,
- à nous contacter pour toute question, ou solliciter notre aide : le Snudi-FO29 appartient à ses adhérents.**

Syndicalement.

pour le bureau départemental

Céline CHOPIN, secrétaire départementale
Aurélie DOLLO, trésorière

Combien de temps est valable mon adhésion ?

Les adhésions au SNUDI FO29 sont valables 1 an de date à date.

LES AFFILIATIONS DU SNUDI-FO29

Un syndicat
fédéré
et confédéré



Le Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des Ecoles, AESH et PsyEN est constitué du regroupement des SNUDI-FO de chaque département.

La Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle regroupe l'ensemble des syndicats FO dépendant des Ministères de l'Enseignement, de la Jeunesse et de la Culture.

L'UD-FO29 regroupe l'ensemble des syndicats FO du Finistère secteurs publics comme secteur privé



La Fédération Générale des Fonctionnaires FO, regroupe l'ensemble des syndicats FO de la Fonction Publique d'Etat.

La Confédération Générale du Travail Force Ouvrière (CGT-FO), appelée FO, regroupe les 15000 syndicats FO partout en France, tous secteurs confondus.

POURQUOI SE SYNDIQUER AU SNUDI-FO?

- Le droit syndical est le 1er de nos droits, celui dont dépendent tous les autres.
- Les cotisations sont indispensables au fonctionnement du syndicat. Les ressources du SNUDI-FO29 ne proviennent que des cotisations de ses adhérents, ce qui garantit **l'indépendance** financière de l'organisation à l'égard de quiconque (employeur, partis politiques, lobbies, etc)!
- Participer au **collectif** et à la **solidarité** entre les personnels des Ecoles Publiques dépendant du Ministère de l'Education Nationale.



- Être confédéré, c'est-à-dire en lien avec l'ensemble des salariés des autres professions pour la défense de nos droits communs (sécu, services publics, droit du travail, etc), être solidaires public-privé, quel que soit notre secteur : parce que ce qui nous rassemble est supérieur à ce qui nous divise.

**DES REPRESENTANTS QUI DEFENDENT LES PERSONNELS
EN TOUTES CIRCONSTANCES, EN TOUTE INDEPENDANCE**

POURQUOI SE SYNDIQUER AU SNUDI-FO?

- Au SNUDI-FO, même si nous pouvons être intéressés par la pédagogie, nous considérons que ce n'est pas au syndicat de se mêler de cet aspect, mais plutôt de défendre la liberté pédagogique.
- Aujourd'hui, les tentatives se multiplient pour intégrer les organisations syndicales à la gestion de l'Etat (tables rondes, groupes de travail, commissions de suivi, observatoires de toutes sortes, etc.) ou pour chercher à les court-circuiter en faisant appel à une pseudo-démocratie directe, dite d'implication, dont les méthodes privilégiées (pseudo-consultations, référendum) s'apparentent au plébiscite. Force Ouvrière est attachée à de véritables négociations, sans préalable, sur la seule base des revendications des salariés.
- La CGT-Force Ouvrière entend rester fidèle à la Charte d'Amiens de 1906 qui affirme la nécessaire indépendance du syndicat vis-à-vis de l'Etat, du patronat, des partis politiques, des gouvernements et des Églises.
- Un délégué syndical ne saurait se transformer en adjoint de l'Administration ou en courroie de transmission d'un gouvernement, quel qu'il soit. On ne peut être gouvernants et gouvernés !



**LE ROLE DU SYNDICAT EST DE DEFENDRE LES INTERETS MORAUX
ET MATERIELS DES SALARIES ET NON DE COGERER**

QUELQUES-UNES DES REVENDICATIONS

L'AUGMENTATION IMMEDIATE DE NOS SALAIRES, POUR TOUS ET SANS CONTREPARTIE

STOP AU TRAVAIL GRATUIT !

- Rattrapage de la perte de pouvoir d'achat de 22% subie depuis 2002, pour tous, sans condition, sans travail supplémentaire
- Pour le strict respect de nos obligations de service, et de notre statut, contre les pressions incessantes en tout genre et aux chantages de toute sorte
- Rétablissement et revalorisation de l'action sociale et ses prestations au même niveau que les autres ministères

LA DEFENSE DE NOS RETRAITES

- Aucun allongement de la durée de cotisation, ni report de l'âge de départ. C'est déjà trop! Retour à 37,5 annuités, départ à 60 ans.

L'ABANDON DE PPCR, LE RETABLISSEMENT DES PRE- ROGATIVES DES CAPD ET DES CHSCT L'ARBITRAIRE, CA SUFFIT!

- Non à l'opacité et à l'arbitraire dans les rendez-vous de carrière, les promotions, mutations et mouvements : abrogation de la loi de Transformation de la Fonction Publique!
- Avancement automatique pour tous au même rythme le plus rapide et l'augmentation à 17% du taux de passage à la Hors Classe comme le reste de la Fonction Publique.
- Respect de notre santé, de nos droits en matière de mutation, de promotions, de temps partiels, de formation, CLM, CLD PACD, PLCD, etc.

LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS SOUS STATUT A HAUTEUR DES BESOINS

- Le remplacement de chaque absence.

- Retour à une formation professionnelle initiale rémunérée sous statut de fonctionnaire dès bac +3.
- Recrutement et création des postes statutaires à hauteur des besoins pour l'allègement des effectifs partout.
- Le rétablissement de la brigade formation pour le respect de notre droit à la formation continue à la demande et sur le temps de travail.
- Création de tous les postes administratifs nécessaires au bon traitement de nos dossiers.

POUR LA DEFENSE DE NOTRE STATUT DE FONCTIONNAIRE ET L'ECOLE PUBLIQUE,

POUR L'ABANDON DES EVALUATIONS D'ECOLE, DES PSEUDOS FORMATIONS MATH/FRANCAIS «CONSTELLATION», DES EXPERIMENTATIONS MACRON ET DE LA LOI RILHAC

- Non aux mesures qui mettent en concurrence les écoles et les collègues, instaurent le *new-management* dans l'Ecole Publique, accentuent la territorialisation et l'influence des élus locaux et des « partenaires », transforment les directeurs en contremaîtres chargés d'appliquer des mesures inacceptables !
- Pour des décharges pour toutes les écoles et l'amélioration des décharges existantes, la revalorisation indiciaire de la fonction de direction, et une aide administrative dans les écoles.

ET POSITIONS DU SNUDI-FO

NON A L'INCLUSION SYSTEMATIQUE, OUVERTURES DE PLACES EN STRUCTURES SPECIALISEES

- Pour le droit à un enseignement adapté au handicap de chacun : stop à l'inclusion scolaire low-cost sur le dos des élèves en situation de handicap.
- Maintien et création de tous les postes RASED et de toutes les places nécessaires en structure spécialisée.
- Respect des notifications MDPH, abandon des PIAL, un vrai salaire, un vrai statut pour les AESH.

POUR UNE VERITABLE MEDECINE DE PREVENTION!

- Recrutement immédiat de médecins de prévention pour le 29, pour le droit aux RDV médicaux et la visite médicale pour tous.

RESPECT DE NOTRE INDEPENDANCE PEDAGOGIQUE

- Respect de l'indépendance pédagogique de chaque enseignant dans sa classe : non aux évaluations nationales ! Refus d'une pédagogie officielle et de toute obligation en matière de projets.

4 JOURS POUR TOUS SUR 36 SEMAINES !

- Pour en finir avec les rythmes à la carte en fonction des municipalités, à l'ingérence des mairies dans le fonctionnement de l'école, à la confusion scolaire/périscolaire : abrogation des décrets Peillon-Hamon-Blanquer.

SE SYNDIQUER

POUR RESISTER

ET AGIR ENSEMBLE

Pourquoi se syndiquer ?



Les acquis des travailleurs (qu'ils soient dans l'Éducation nationale, dans la fonction publique ou dans le privé) n'ont jamais été le résultat du bon vouloir du patronat, de l'administration, mais toujours le résultat de la lutte de ces travailleurs organisés (associations de travailleurs lorsque les syndicats étaient interdits, associations mutualistes et enfin syndicats reconnus par la Constitution).

Pourquoi le SNUDI-FO ?

Parce que c'est un syndicat confédéré qui regroupe au sein de ses différents syndicats et fédérations l'ensemble des travailleurs de toutes les professions. Parce que c'est un syndicat revendicatif dont le seul objet est la satisfaction des revendications des travailleurs. Parce que c'est un syndicat indépendant, non inféodé à une idéologie, à des groupes de pression ou à des lobbies.

Adhésions à 66% déductibles des impôts ou remboursable en Crédit d'Impôt (case 7AC ou 7AG de votre déclaration de revenus).



VOS REPRESENTANTS FO

Téléphone : 06. 80.65.04.27

Site : <https://snudifo29.com/>

Mail : snudifo29@gmail.com

Céline CHOPIN, secrétaire départementale 06.80.65.04.27

Représentante des personnels en CAPD, CPAS CSA-SD, CDEN, CSA FS et CAAS

Katia MIGNOT, membre du bureau 06.33.66.46.66

Représentante des personnels en CAPD, référente BREST, intersyndicale

Christelle LE CAM , secrétaire adjointe 06.22.14.70.60

Référente Brest Abers , représentante des personnels

adjointe en CPAS

Aurélie DOLLO , trésorière

Justine LESBLEIZ, membre du bureau 06.32.14.65.48

Référente secteur Morlaix

Jennifer FOUCHE, membre du bureau 06.88.01.75.91

Référente secteur Guipavas

Claire BLAS'L, membre du bureau 06.59.57.26.56

Référente secteur Landerneau

SNFOLC29(collèges et lycées) 06.28.28.78.59

UD-FO29(Union interprofessionnelle FO du Finistère) 02.98.44.15.67